



cnip

CENTRE NEUCHÂTELOIS
D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE

Rapport de gestion 2020

Aider à rebondir...



Activités

Le CNIP est un établissement autonome de droit public, spécialisé dans la formation professionnelle des adultes et l'aide à la réinsertion de personnes qualifiées ou non, dans les domaines de l'industrie.

Sa mission est d'accompagner les personnes devant entreprendre une diversification ou un perfectionnement professionnel, une formation de base dans un nouveau métier ou être remis dans une situation professionnelle.

Pour réaliser sa mission, le CNIP propose les prestations suivantes :

- De l'observation/bilan de compétences qui permet la reconnaissance et la mise en valeur des acquis (niveaux technique, social et scolaire) et l'établissement d'un projet professionnel.
- Des plans de formation modulaire et/ou individualisée dans les secteurs de l'industrie.
- Des partenariats industriels (pratique industrielle, stages en entreprises coachés ou non).
- Un centre de formation pour apprentis polymécaniciens et micromécaniciens.

Le CNIP travaille en collaboration étroite avec les tissus industriels et institutionnels locaux, que cela soit dans le cadre de stage, de perfectionnement ou d'apprentissage. La plupart des modules proposés au CNIP sont développés sur des bases industrielles. Cette approche de la formation implique des relations très étroites avec des entreprises partenaires.

Comptes 2020

Au 31 décembre 2020, les comptes bouclent avec un bénéfice de CHF 12'045.93.

Pour répondre aux besoins du Service de l'emploi, le CNIP a mis en place des formations supplémentaires (en sus de leur réservation initiale) dans les domaines de la mécanique, de la logistique et du contrôle qualité.

Relations avec l'Etat

La subvention accordée par l'Etat de Neuchâtel s'est élevée à CHF 100'000.-.

Organisation du CNIP

Conseil du CNIP

Selon l'art. 8 de la loi sur le CNIP, le Conseil est nommé par le Conseil d'Etat. Il se compose de 7 membres désignés par le Conseil d'Etat en veillant à une juste représentation des milieux économiques et institutionnels, ainsi que d'un député par groupe parlementaire, désigné par celui-ci. Le directeur du CNIP et un représentant du personnel participent aux séances de Conseil, avec voix consultative.

Le Conseil était composé de la façon suivante :

Mme Laurence Boegli, conseillère stratégique au DEF
Mme Annie Clerc-Birambeau, députée
M. Grégoire Cario, député suppléant,
M. Jean-Daniel Dubois, directeur Jdconcept, président
M. Michel Frisa, représentant du personnel du CNIP
M. Patrick Herrmann, député
Mme Silvia Locatelli, chargée de missions au secrétariat général du Département de l'économie et de l'action sociale
M. Michele Lorenzetti, R&D Mechanical Manager Rollomatic SA
M. Alain Marti, député
M. Frédéric Mairy, représentant des communes
M. Thuan Nguyen, directeur du CNIP
M. Emmanuel Raffner, directeur Lauener et Cie
M. Bernard Schumacher, député
M. Jacques Suter, directeur opérationnel FKG Dentaire SA

Le Conseil est l'organe supérieur du CNIP.

Le Conseil a tous les pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à une autorité supérieure ou à la direction.

Le Conseil a notamment pour missions:

- a) de définir la stratégie et la politique du CNIP dans le cadre fixé par le Conseil d'Etat;
- b) d'approuver le budget et les comptes du CNIP;
- c) d'approuver les règlements internes du CNIP.

Direction du CNIP

M. Thuan Nguyen, directeur et responsable de la qualité
Mme Véronique Gosteli, responsable administrative
M. Frédéric Lachat, responsable de l'insertion professionnelle
M. Nicolas Pillonel, responsable de la formation

Les chiffres clefs

	2019	2020
Journées d'observation, de formation et de coaching	22454	22393
Observation		
Arrivées en stage (spécifiques et orientation)	54	61
Arrivées en stage COPAI	17	3
Arrivées en stage MR	9	12
Formation		
Arrivées en formation ORP	133	145
Arrivées en formation OAI-NE	20	20
Arrivées en formation OAI-VD	10	18
Arrivées en formation OAI-Autre	0	1
Nombre d'apprentis Fleurons	12	14
Nombre de personnes envoyées par leur entreprise	1	2
Coaching		
Nombre de stagiaires	32	24
- OAI-NE	16	12
- OAI-VD	15	12
- OAI- autres	1	0
Nombre de journées de stages	3'020	2'943
Taux de réinsertion	56.25	41.67

Encadrement

L'organisation de cours supplémentaires a nécessité l'engagement de plusieurs formateurs pour une durée déterminée.

Au 31 décembre 2020, le nombre d'emplois plein temps se montait à 32.9 (dont 2 apprenties en administration).

Le personnel est composé de formateurs d'adultes, de répondants socioprofessionnels, de coachs ainsi que de personnes travaillant dans l'administration.

Surfaces

Le CNIP occupe sur le site Dubied 5000 m² d'ateliers, de locaux administratifs et de locaux communs.

Certifications

Le CNIP a passé un audit de suivi de la certification eduQua (version 2012) et un audit de suivi de la norme ISO 9001 (version 2015).

Les faits marquants de l'année

- Nouvelle formation d'assistants achats

Suite à une réflexion menée avec le Service de l'emploi, le CNIP a mis en place une nouvelle formation d'assistants achats. Ces cours qui durent 4 mois sont particulièrement bien adaptés à la réinsertion des employés en administration.

- Autorisations de former des apprentis en logistique et en polissage

Le CNIP a obtenu l'autorisation de former des apprentis en logistique et en polissage. Ceci intéresse en particulier les offices AI qui désirent former certains de leurs assurés dans des filières certifiantes. La première partie de la formation se déroule au CNIP et la deuxième en entreprise avec un coaching du CNIP.



- Diplômes

Il est à relever que 140 diplômes ont été distribués (par la poste puisqu'aucune cérémonie officielle n'a pu être organisée) dans le courant de l'année.

- COVID-19

Le CNIP a été fermé pendant 3 semaines en mars-avril suite aux mesures prises au niveau fédéral dans le cadre de la pandémie.

Pendant cette période, des cours à distance ont été mis en place dans de nombreux domaines.

Puis les cours ont repris progressivement en présentiel grâce à des adaptations d'horaires, de locaux et différentes autres mesures de protection.

En date du 7 mai 2020, suite à un audit, le CNIP a reçu une attestation COVID-19 remise par l'ARIAQ.

- Label Intégration 2020 : 24 entreprises nommées « coup de cœur »

Le 9 mars, lors d'une cérémonie officielle organisée avec le soutien de l'OAI-NE, retransmise sur le site internet du CNIP, 24 entreprises, qui ont accueilli en stage dans le courant de l'année des assurés de l'assurance-invalidité ayant suivi une formation au CNIP, ont reçu un Label Intégration « coup de cœur ».

En effet, le CNIP a décidé, en regard des conditions particulières dans lesquelles elles ont travaillé en 2020, de remercier et de mettre à l'honneur toutes les entreprises qui ont agi en faveur de personnes en réinsertion.

Ces entreprises sont :

BAUD INDUSTRIES SA Les Verrières

COMADUR SA Le Locle

DECOBAR SWISS Yverdon-les-Bains

DIXI Le Locle

FELCO SA Les Geneveys-sur-Coffrane

GRANDS MAGASINS GLOBUS SA Lausanne

HELVETIA POLISSAGE Sàrl La Chaux-de-Fonds

HG COMMERCIALE Crissier

KIF PARECHOC SA Le Sentier

LA JOUX PERRET SA La Chaux-de-Fonds

LAUENER Boudry

LIEBHERR MACHINES Bulle

MONNIN SA Sonceboz

NEXANS SUISSE SA Cortaillod

NIVAROX Fontaines

RHNe La Chaux-de-Fonds

RMV Mecanic SA Vaulion

RUETSCHI TECHNOLOGY SA Yverdon-les-Bains

SOFTECA Marin

SOMECO SA Cormondrèche

STRAUMANN Villeret

TISSOT SA Le Locle

VALLOTECH SA Vallorbe

WAGO CONTACT SA Domdidier

Les 3 entreprises parmi les 24 (13 neuchâteloises, 7 vaudoises, 2 bernoises, 2 fribourgeoises) qui ont fait preuve d'engagement particulier ont reçu également un prix d'excellence. Il s'agit de :

Felco SA, Les Geneveys s/Coffrane

Vallotech SA, Vallorbe

Wago Contact SA, Domdidier



Finances (extraits des comptes)

BILAN

	31.12.2020	31.12.2019
ACTIF		
PATRIMOINE FINANCIER		
Disponibilités	1'897'953.61	1'729'971.26
Créances	286'002.15	416'817.95
Actifs de régularisation	596'998.03	741'540.83
Marchandises, fournitures et tr. en cours	0.00	0.00
Placements financiers	6'754.80	12'729.80
Total patrimoine financier	2'787'708.59	2'901'059.84
PATRIMOINE ADMINISTRATIF		
Immobilisations corporelles	1'166'240.78	1'434'303.18
Immobilisations incorporelles	2'451.15	6'699.70
Total patrimoine administratif	1'168'691.93	1'441'002.88
TOTAL ACTIF	3'956'400.52	4'342'062.72
PASSIF		
CAPITAUX DE TIERS		
Engagements courants	329'347.35	484'091.45
Engagements financiers à court terme	432'250.00	544'250.00
Passifs de régularisation	449'191.80	314'752.38
Provisions à court terme	382'003.93	615'157.38
Engagements financiers à long terme	847'583.00	879'833.00
Total capitaux de tiers	2'440'376.08	2'838'084.21
CAPITAL PROPRE		
Total capital propre	1'516'024.44	1'503'978.51
TOTAL PASSIF	3'956'400.52	4'342'062.72

COMPTE DE RESULTATS

	Comptes 2020	Comptes 2019
CHARGES D'EXPLOITATION		
Charges de personnel	3'939'904.92	4'123'982.60
Charges de biens et services et autres charges d'exploitation	1'619'490.87	1'686'595.96
Amortissements du patrimoine administratif	326'109.05	238'348.39
Total charges d'exploitation	5'885'504.84	6'048'926.95

REVENUS D'EXPLOITATION		
Frais d'écolage et taxes de cours	312'500.00	326'100.00
Recettes sur ventes	6'462.00	1'730.75
Revenus divers	81'619.40	63'660.10
Dédommagements des collectivités publiques	5'412'364.00	5'289'644.25
Subventions des collectivités publiques et des tiers	100'000.00	400'000.00
Total revenus d'exploitation	5'912'945.40	6'081'135.10

TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	5'885'504.84	6'048'926.95
TOTAL REVENUS D'EXPLOITATION	5'912'945.40	6'081'135.10
RESULTAT D'EXPLOITATION	27'440.56	32'208.15

TOTAL CHARGES FINANCIERES	22'049.20	23'394.82
TOTAL REVENUS FINANCIERS	6'654.57	20'993.37
RESULTAT FINANCIER	-15'394.63	-2'401.45

TOTAL CHARGES	5'907'554.04	6'072'321.77
TOTAL REVENUS	5'919'599.97	6'102'128.47
RESULTAT DE L'EXERCICE	12'045.93	29'806.70